

	HSE-RA-00011-env	31/12/24
	TITRE :	Rapport sur les dépassements de rejets de SO ₂
	REDACTEUR	Marie-Claire CHATAIN : Responsable QHSE

Rapport sur les rejets atmosphériques – Décembre 2024

Contexte

Le 30 décembre 2024, des dépassements des seuils réglementaires ont été constatés dans nos rejets atmosphériques, concernant les poussières et le dioxyde de soufre (SO₂). Ce rapport présente les mesures relevées, les causes identifiées et les actions correctives engagées.

Rejets relevés le 30/12/2024

1. Poussières VLE journalières

- Valeur mesurée : 25,86 mg/Nm³
- Seuil réglementaire : 10 mg/Nm³
- Dépassement constaté : Oui

2. Poussières VLE 30 minutes

Le seuil est fixé à 30mg/Nm3

Mesures	Poussieres	
	VLE 30 30 mg/Nm3	
	moy	état
08:00	0,00	HI
08:30	0,00	HI
09:00	0,00	HI
09:30	0,00	HI
10:00	57,43	INV
10:30	51,28	INDT
11:00	44,13	INDT
11:30	22,90	
12:00	25,73	
12:30	33,37	INDT
13:00	28,95	
13:30	274,54	INDT
14:00	301,18	INDT
14:30	295,12	INDT
15:00	281,23	INDT
15:30	298,49	INDT
16:00	308,66	INDT
16:30	398,76	INDT
17:00	0,00	HI

	HSE-RA-00011-env	31/12/24
	TITRE :	Rapport sur les dépassements de rejets de SO ₂
	REDACTEUR	Marie-Claire CHATAIN : Responsable QHSE

3. SO₂ VLE journalières

- Valeur mesurée : 36,61 mg/Nm³
- Seuil réglementaire : 50 mg/Nm³
- Dépassement constaté : Non

4. SO₂ VLE 30 minutes

Le seuil est fixé à 200mg/Nm3

Mesures		SO2	
	Flux moy	VLE 30	
	87,5	200	
	g/h	mg/Nm3	
	flux	moy	état
08:00	0,00	0,00	HI
08:30	0,00	0,00	HI
09:00	0,00	0,00	HI
09:30	0,00	0,00	HI
10:00	0,46	4,14	INV
10:30	1,36	3,90	
11:00	5,22	4,18	
11:30	6,67	5,01	
12:00	7,36	5,03	
12:30	7,32	5,06	
13:00	7,47	35,41	
13:30	9,13	87,82	
14:00	4,59	146,49	
14:30	8,78	312,14	INDT
15:00	21,51	202,07	INDT
15:30	17,04	284,90	INDT
16:00	19,09	253,26	INDT
16:30	5,39	398,73	INDT
17:00	0,00	0,00	HI
17:30	0,00	0,00	HI

Analyse des causes

1. Dépassements de poussières

	HSE-RA-00011-env	31/12/24
	TITRE :	Rapport sur les dépassements de rejets de SO ₂
	REDACTEUR	Marie-Claire CHATAIN : Responsable QHSE

○ **Cause technique :**

Certaines bougies de filtres ont été changées la semaine précédente en raison de leur usure. Toutefois, un joint neuf mal serré lors de sa première utilisation peut causer des fuites, entraînant des dépassements de poussières.

○ **Diagnostic :**

Une inspection menée le 31 décembre 2024 a révélé qu'une bougie était cassée, confirmant l'origine de la fuite ayant provoqué le dépassement de poussières le 30 décembre.

2. Augmentation des rejets de SO₂

Matinée du 30/12 : Rejets faibles et conformes aux attentes.

Après-midi du 30/12 :

Test d'incorporation de produits solides provenant de la société Le Froid, références jamais utilisées auparavant.

Injection simultanée d'un adjuvant béton en mode liquide, produit habituellement sans problème.

Bien que l'incorporation des produits de Le Froid ait été arrêtée lorsque les rejets de SO₂ ont augmenté, cela n'a pas permis de revenir aux rejets initiaux.

Actions correctives

1. Filtres à poussières

- Intervention réalisée le 31 décembre : remplacement de la bougie cassée identifiée comme source de fuite.
- Vérification des serrages des joints pour garantir une étanchéité optimale.

2. SO₂

- Plan d'action pour le 31 décembre :
 - Redémarrage des installations après intervention sur les filtres.
 - Test progressif des produits de la société Le Froid pour confirmer ou exclure leur responsabilité dans l'augmentation des rejets.

	HSE-RA-00011-env	31/12/24
	TITRE :	Rapport sur les dépassements de rejets de SO ₂
	REDACTEUR	Marie-Claire CHATAIN : Responsable QHSE

- Si les produits de Le Froid sont identifiés comme responsables, retour immédiat des lots non conformes.

Suivi et recommandations

1. Sensibiliser les équipes techniques sur l'importance du contrôle qualité des pièces (bougies et joints) avant remise en service.

Ce rapport sera complété par les conclusions des tests menés le 31 décembre et par une analyse détaillée des causes des variations de SO₂.

Responsable du rapport :

Marie-Claire CHATAIN

Responsable QHSE et commerciale

Date : 31 décembre 2024